

COMPTE-RENDU DU COMITE DE DIRECTION DU CST DU 5 MARS 2024

Le Comité de direction du CST s'est réuni le 5 mars 2024 de 20 heures 30 à 22 heures 30.

Étaient présents Aurora COSTA, Sun WAI SONG, Marc POLENNE , Franck FALCONE, Coralie PERROCHAIN, Ghislain LOMBARD, Gégé MAUREL, Gérard MIQUEL , Michel RANSOU,

Alain LACASSIE était excusé.

Françoise POUGET MOLINER était absente,

1 LICENCES : Le nombre de licenciés au 5 mars 2024 est de 95.

2 FINANCES : 37 202,29 € en compte courant, 23 119,90 € en livret A, et 747 € en parts sociales.

L'habilitation bancaire d' AURORA est toujours en attente...Dernière étape : son identification sous son nom de Aurora COSTA. Relancer le Crédit agricole une fois de plus...

S'agissant des subventions publiques, nous avons des informations de deux donateurs :

La mairie de *TARBES* tout d'abord, qui a répondu le 21 février 2024 à notre demande du 9 août 2023.

La subvention de fonctionnement de 1 600 € nous est acquise. Elle est complétée d'une subvention « exceptionnelle » de 2 500 € destinée à nous aider dans l'achat de matériel et à alléger pour les familles le coût du voyage à ROSAS.

Un échange avec Patrick DAVEAU a permis de caler l'aide directe du CST pour ROSAS à 1 200 €. Reste à identifier une dépense de 300 € pour honorer notre demande précitée du 9 août 2023. Décision est prise

de produire en complément l'achat de deux stabs pour la mer au format « enfants », soit S, dont la facture complétera le bilan sportif du voyage.

Il nous restera à présenter les justificatifs pour 1 000 € d'achats de matériel, blocs, détendeurs, autres gilets.

L' Agence nationale du sport (ANS) et le Compte asso ensuite. Une visioconférence s'est tenue le 26 février 2024 avec la FFESSM Pyrénées Méditerranée sous la présidence de Mme Joëlle RABOUTOU à TOULOUSE.

Et là, nous avons deux sujets : pour le premier, on peut compter sur une enveloppe « habituelle » d'environ 20 000 € pour toute cette immense région. Les conditions posées pour l'accès à une subvention sont telles qu'il n'y a aucun espoir pour le CST.

Pour le second, 2024 étant une année olympique, l' État a monté une opération dite « Animation Vacances olympiques » à destination des jeunes en attente de pratique sportive demeurant en Quartier prioritaire de politique de la ville ou en zone de revitalisation rurale. Conditions de géographie et d'activité auxquelles le CST ne saurait répondre...Nous ne pouvons donc pas donner suite...

3 TIV : la campagne de TIV 2024 est achevée, avec environ 120 blocs examinés, dont 13 apportés et remportés à TOULOUSE par Gérard MIQUEL à la SOCEX pour réépreuve.

Il reste à demander aux propriétaires de blocs personnels de venir les récupérer pour désencombrer le local (8 € par bloc), et aux éventuels retardataires en TIV de se faire connaître.

Quelques blocs sont en état d'abandon. Aurora se propose d'adresser à leurs propriétaires un courrier recommandé avec AR les mettant en demeure de venir les récupérer dans un délai précis, faute de quoi le CST se les appropriera et les intégrera dans son stock pour ses propres activités.

Avec la disparition du CODEP 65, et le retrait progressif de Serge VERN, le département 65 manque d'un référent TIV. Gérard MIQUEL se propose pour cette fonction, et va prendre contact avec la FFESSM PM.

4 VOYAGES : Ghislain LOMBARD fait observer qu'il n'a eu que très peu de marques d'intérêt pour le projet de voyage sur Port Cros. Donc abandon...

Il présente un projet de voyage en JORDANIE en avril 2025 au départ de PARIS, avec des options de sept à dix nuits, huit à dix plongées, des visites à terre à PETRA et autour de la Mer Morte, pour 2 150 à 2 500 €, (200 € de moins pour les non-plongeurs).

Avec quelques précisions pour le vol (départ de PARIS ou de BARCELONE ?), ce projet sera proposé aux adhérents.

5 BOURSE D' ECHANGE DE MATERIEL DE PLONGEE : une bourse d'échange est organisée le samedi 13 avril 2024 au local du CST. Les vendeurs de matériel seront invités à marquer chaque article de leur nom et du prix demandé. Le Club ne conservera dans son local aucun matériel invendu.

6 BATEAU :

6-1 La mécanique : Discussion autour de la dernière facture de Pierre IRIGOYEN. La pompe attelée est réparée, pour plus cher que le devis, suite à de mauvaises surprises au démontage. Franck FALCONE et Aurora COSTA contacteront le mécanicien pour reprendre le suivi des réparations.

Il y aura lieu de tenir un carnet d'entretien du bateau.

6-2 Le tirage à terre : il aura lieu du 7 au 11 mars. Le planning des participations, de l'outillage, de l'approvisionnement et des travaux est établi. Merci à Sun WAÏ SONG de nous avoir permis l'accès à l'hébergement d' ALSTOM à HENDAYE.

6-3 La réservation du bateau par les DP : depuis que le Club n'organise plus de réunions techniques mensuelles, le calendrier des sorties du bateau n'est plus tenu. Un appel aux DP va être lancé pour qu'ils fassent connaître leurs dates.

7 PASSAGE DE LA FLAMME OLYMPIQUE A TARBES : ce sera le 19 mai 2024. Nous avons été sollicités pour fournir des signaleurs, mais très rapidement l'OMS a fait connaître qu'il avait assez de volontaires. Donc inutile pour le CST de fournir.

8 EMPLOI SALARIE AU CST : nous avons été sollicités, pour le cas où nous souhaiterions embaucher, par une association « Profession sport animation 65 » qui se propose de gérer l'intendance salariale. Refus unanime.

9 TELETHON : sa date est avancée aux 29 et 30 novembre 2024 pour ne pas interférer avec l'inauguration des travaux de reconstruction de la cathédrale Notre Dame de PARIS.

10 PLONGEE ET SCIENCE PARTICIPATIVE : nous avons été approchés par une structure type ONG qui collecte des informations naturalistes sur la vie sous-marine. Cette initiative, qui renforcerait les inventaires faune/flore, vise à améliorer la connaissance. Pour le CST, elle viendrait en concurrence avec ce que nous faisons déjà dans le projet de réserve marine d' HENDAYE ou CROMIS (de la FFESSM). Décision est prise de ne pas donner suite.

11 SAMEDI PIETON A TARBES : il aura lieu pour nous le 1er juin 2024. Le Club est inscrit.

12 QUESTIONS DIVERSES :

12-1 Air comprimé : relancé, M. BASCOU à promis de poser la rampe d'ici à quinze jours.

Il a également en vue deux compresseurs, l'un de 36 et l'autre de 42 mètres cubes. Devis en attente.

12-2 Remise des médailles FFESSM le 22 mars 2024 : Marc POLENNE en présente le projet : une identification des participants, deux plaques de pizza et de quiche, des apports comestibles sucrés ou salés selon initiative personnelle des participants, champagne ou

mousseux, discours,...

PERMANENCES A VENIR

9 mars 2024 Marc POLENNE

16 mars 2024 Gégé MAUREL

23 mars 2024 Coralie PERROCHAIN

30 mars 2024 Pas de permanence cause BOYRIE

6 avril 2024 Gérard MIQUEL

Prochain Comité de direction mardi 9 avril 2024 à 20 heures 30

Dressé le 6 mars 2024

Michel RANSOU